



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 34

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK END DU 3 ET 4 MAI

• **BRUNEL Nicolas (06-70-31-54-43)**: Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur

STATUT DE L'ARBITRAGE INFORMATION : LES TROIS DERNIERES JOURNEES

La CDA vous rappelle que pour couvrir votre club au regard du Statut de l'Arbitrage, vous devez arbitrer un week-end parmi les trois derniers de compétitions. Et que vous soyez un arbitre jeune, adulte, stagiaire ou féminine.

A savoir :

- **ADULTES : 03-04 mai / 18 Mai / 24 Mai**
- **JEUNES : 12-13 avril / 17-18 Mai / 24-25 Mai**

Merci d'en prendre note et de faire le nécessaire afin de couvrir votre club.

Pour information, le nombre de week-end total est le suivant :

- **ADULTES** : 18 week-end
- **JEUNES & FÉMININES** : 15 week-ends
- **STAGIAIRES ADULTES** : 9 week-ends
- **STAGIAIRES JEUNES & STAGIAIRES FÉMININES** : 7 week-ends

PAIEMENT DES ARBITRES EN COUPE

Pour tous les matchs de coupe arbitrés à trois, que ce soit en catégorie jeune, en féminine et en sénior, les paiements doivent être réalisés de manière suivante :

L'arbitre central et l'arbitre assistant 1 sont payés par le club local
L'arbitre assistant 2 est payé par le club qui se déplace

AGENDA 2025-2026

La CDA vous informe des dates des prochaines assemblées générales pour la saison prochaine :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 :

Matin : D1, D2 et assistant

Après-midi : D3 et les JAD qui le souhaitent





SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 :

Matin : D4

Après-midi : JAD

Merci de réserver ces dates, les lieux vous seront communiqués ultérieurement.

CALENDRIER PREVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

MAI

Vendredi 23 mai 2025 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h et rattrapage questionnaire arbitre toute catégorie

Juin :

Mercredi 18 juin 2025 : Etablissement des classements de la saison 2024/2025 pour l'ensemble des catégories

DEVENIR ASSISTANT OFFICIEL

Les arbitres centraux souhaitant devenir arbitres assistants sont invités à adresser un mail à l'adresse suivante : arbitres@drome-ardeche.fff.fr en mettant en copie bprottoy@drome-ardeche.fff.fr

Date limite d'envoi de la demande : VENDREDI 23 MAI 2025

Votre demande sera étudiée par la CDA (commission départementale d'arbitrage) et une réponse vous sera communiquée via le procès-verbal.

DATE FIA 2025/2026

La CDA vous informe que la première session de formation d'arbitres (adultes et jeunes) se déroulera aux dates suivantes :

SAMEDI 23 AOUT 2025

LUNDI 25 AOUT 2025

MERCREDI 27 AOUT 2025

Ces formations se dérouleront en externe.

Toutes les modalités d'inscriptions ainsi que le lieu seront précisées lors de votre inscription via la Ligue et le Portail Club.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Baptiste Protoy - 06 15 60 01 54 - bprottoy@drome-ardeche.fff.fr

Nicolas Brunel - 06 70 31 54 43 - arbitres@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION DOSSIER MEDICAL SAISON 2025-2026

La CDA vous informe que toutes les modalités relatives au renouvellement du dossier arbitres pour la saison 2025/2026 vous seront communiquées au mois de mai. En attendant merci **de ne pas utiliser l'ancien DMA**, celui-ci ne sera pas valable en 2025/2026.





COURRIERS DES ARBITRES

- **BEATTIE Elliot** : envoi d'un certificat médical, bon rétablissement
- **ROUBI Fred** : envoi d'un certificat médical, bon rétablissement
- **YANICK Nazmi**: envoi de note de frais

Président CDA
Nicolas BRUNEL

